



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DECISION N° 005 - /MBPE/DGD/ DU 28 JAN. 2021

**PORTANT CREATION ET COMPOSITION DU COMITE PROJET DU SCHEMA DIRECTEUR DU
SYSTEME D'INFORMATION DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES**

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

- Vu la loi n° 64-291 du 1^{er} août 1964 instituant un Code des Douanes ;
- Vu le décret n° 2016-869 du 03 novembre 2016 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2017-265 du 03 mai 2017 portant nomination du Colonel DA Pierre Alphonse en qualité de Directeur Général des Douanes ;
- Vu le décret n° 2019-78 du 23 janvier 2019, portant nomination du Colonel-Major Da Pierre Alphonse au grade de Contrôleur Général des Douanes ;
- Vu l'arrêté n° 360 du 29 mai 2017 portant délégation de signature au Directeur Général des Douanes ;

Considérant les nécessités du service ;

D E C I D E

Article 1 : Il est créé au sein de la Direction Générale des Douanes, un Comité Projet du Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI) de la Direction Générale des Douanes.

Article 2 : Le Comité est chargé de prendre les dispositions nécessaires pour l'élaboration du Schéma Directeur du Système d'Information de la Direction Générale des Douanes, en collaboration avec le Cabinet « QUALISYS Consulting », sélectionné, dans le cadre du Projet d'Appui à la Gestion Economique Financière (PAGEF).

Article 3 : Le Comité Projet Schéma Directeur du Système d'Information est composé comme suit :

- Un Chef de Projet ;
- Un Chef de Projet Adjoint ;
- Un Rapporteur,
- Cinq Groupes Thématiques de travail qui sont :
 - Groupe 1 : Groupe Stratégie, Gouvernance et Organisation ;
 - Groupe 2 : Groupe Métier / Opérationnel ;
 - Groupe 3 : Groupe Support ;
 - Groupe 4 : Groupe Applications et Données ;
 - Groupe 5 : Groupe Infrastructures et Sécurité.

Articles 4 : Le Comité Projet du Schéma Directeur du Système d'Information est composé des membres ci-après désignés :

- Chef de Projet : Monsieur SYLLA ANZOU MANA, Directeur des Systèmes d'Information ;
- Chef de Projet Adjoint : Madame AGOUA CAROLE, Assistante du Directeur des Systèmes d'Information ;
- Rapporteur : DECHI GERARD, Chef de Bureau Infrastructures et Télécommunication à la Direction des Systèmes d'Informations ;
- **Groupe Thématique 1 : Groupe Stratégie, Gouvernance et Organisation**
 - Responsable du Groupe : Monsieur THIA LABI, Conseiller Technique du Directeur Général des Douanes, Président du Comité projet.

Membres

- Monsieur BEUGRE Gilles-Thierry, Conseiller Technique du Directeur Général des Douanes ;
- Monsieur SYLLA Anzoumana, Directeur des Systèmes d'Information (DSI) ;
- Monsieur TOURE Kinapara Raphael, Directeur des Moyens Généraux (DMG) ;
- Monsieur ADOU ADINGRA, Chef de la Division Audit Interne ;

- Monsieur ZOHIN Serge, Sous-Directeur de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur privé.

- **Groupe Thématique 2 : Groupe Métier / Opérationnelle**

- Responsable du Groupe : Madame KOUASSI Née HACCANDY Clémentine, Conseillère Spéciale du Directeur Général des Douanes.

Membres :

- Madame KONE Epse DIABY Fatoumata, Directrice des Services Aéroportuaires (DSA) ;
- Monsieur SANGARE Souleymane, Directeur de l'Analyse des Risques, du Renseignement et de la Valeur (DARRV) ;
- Madame EBALE Epse NIAMBE Yvonne, Directrice des Régimes Economique (DRE) ;
- Madame BICTOGO Ramatou Epse DIOMANDE, Directrice des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux (DSDPSS) ;
- Monsieur AWEDE Iréné Hugues, Directeur de la Réglementation et du Contentieux (DRC);
- Madame OUATTARA GNEBEHI ALICE, Directrice de la Recette Principale des Douanes (RPD) ;
- Monsieur MEITE YACOUBA, Directeur des Enquêtes Douanières (DED) ;
- Monsieur KAMAGATE Ibrahima, Directeur Régional de Korhogo ;
- Monsieur YAO KOFFI, à la Division du Contrôle Interne (DCI) de l'Inspection Générale des Douanes (IGD).

- **Groupe Thématique 3 : Groupe Support**

- Responsable du Groupe : Madame YAO N'DRE Hortense, Conseillère Spéciale du Directeur Général des Douanes.

Membres :

- Madame DIBY KOUAME Anne-Marie, Directrice de la Communication, de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé (DCQP) ;
- Monsieur KOFFI Méa Ignace, Directeur des Ressources Humaines (DRH) ;
- Monsieur SERE Germain, Directeur de la Formation et de la Documentation (DFD) ;

- Monsieur MEITE Mema, Directeur des Statistiques et des Etudes Economiques (DSEE) ;
- Monsieur AKA KROU Sous-Directeur du Budget de la Direction des Moyens Généraux.

- **Groupe Thématique 4 : Groupe Applications et Données.**

- Responsable du Groupe : Monsieur KOUASSI N’Goran Denis, Sous-Directeur des Etudes à la Direction des Systèmes d’Informations :

Membres :

- Monsieur YOROBA N’Guessan Yves Eric, Sous-Directeur des Nouvelles Technologies Douanières à la Direction de l’Analyse des Risques, du Renseignement et de la Valeur ;
- Monsieur NEME Jean-Baptise, Assistant du Directeur du Système d’Information ;
- Monsieur YAPI Soboua José, Chef de Bureau Projet à la Direction des Systèmes d’Informations-;
- Monsieur KOUAME Nicaise, Chef de Bureau Maintenance des Applications à la Direction des Systèmes d’Informations ;
- Monsieur AKA Ayebia, Chef de Bureau Recette et Tarif à la Direction des Systèmes d’Informations-;
- Monsieur DAGNOGO Yssouffou, Chef de Bureau Assistance et Gestion de Mise en Production à la Direction des Systèmes d’Informations ;
- Monsieur CHEICK Tidiane SOUMAHORO, Chef de Bureau Info Centre à la Direction des Systèmes d’Informations.

- **Groupe Thématique 5 : Groupe Infrastructures et Sécurité.**

- Responsable du Groupe : Monsieur ALLADIA Ange Erik Ernest, Sous-Directeur de la Production à la Direction des Systèmes d’Informations :

Membres :

- Monsieur NEME Jean-Baptiste, Assistant du Directeur des Systèmes d’Information ;
- Monsieur DECHI Gerard, Chef de Bureau Infrastructures et Télécom à la Direction des Systèmes d’Informations ;
- Monsieur GNANKOU Kouadio Alfred, Chef de Bureau Exploitation à la Direction des Systèmes d’Informations ;

- Madame DAGO Epse GBOGOU VIVIANE, Chef de Centre à la Direction des Systèmes d'Informations.

Article 5 : Outre les membres désignés ci-dessus, le Comité pourra faire appel à toute personne ressource susceptible de contribuer efficacement à la réussite du projet.

Article 6 : Les groupes thématiques se réunissent sur convocation de leur Responsable.

Article 7 : Le Comité se réunit sur convocation de son Président.

Article 8 : Les travaux du Comité sont sanctionnés par un rapport qui est adressé à Monsieur le Directeur Général des Douanes.



GÉNÉRAL DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National